



Lettre d'information n°118
février 2023



CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

Et si vous saviez ce que Google, et les autres, savent de vous ?

A l'heure où les multinationales de l'information stockent d'énormes quantités de données sur nos situations et nos pratiques, afin d'orienter nos comportements à leur bénéfice et à celui de leurs clients, nous avons le choix entre deux attitudes : se résigner ou résister. A l'UFC Que-choisir, nous vous proposons bien entendu la deuxième option, et nous vous fournissons les outils pour comprendre et agir. [A vous de vous en saisir !](#)

La croissance démographique se poursuit dans les pays de Savoie

L'évolution de leur population est supérieure à la moyenne nationale. Cependant, la croissance en Savoie est deux fois plus faible que celle des départements voisins, et on y constate une situation contrastée avec une forte attractivité du bassin chambérien et des bords de lacs, mais une baisse dans les vallées de Tarentaise et de Maurienne. [Voici la situation de votre commune.](#)

Le prix des carburants repart à la hausse mais avec une prime... pour certains.

La suppression de l'aide gouvernementale à chaque litre vendu est aggravée par une augmentation des prix sur tous les carburants. Cette mauvaise nouvelle est partiellement compensée par la mise en place du [chèque carburant](#) de 100 euros pour les plus modestes utilisant leur véhicule pour aller travailler. Pour tous, il reste utile de consulter avant chaque plein [les prix dans les stations proches.](#)

Covoiturage : des aides mais beaucoup de conditions

Pour encourager cette pratique, l'Etat met en place une aide de 100€, mais avec une [liste de conditions](#) assez impressionnante. En Savoie, [les collectivités locales](#) subventionnent aussi les covoitureurs (10cts/km/covoituré). Mais dans ce cas, il faut passer par un intermédiaire agréé. Il est aussi nécessaire de vérifier son contrat d'assurance et de [respecter les dispositions fiscales](#) en vigueur.

Électricité, gaz, fioul et maintenant le bois.

Si vous vous chauffez principalement au bois (granulés, bûches ou bûchettes), vous pouvez peut être bénéficier d'une aide. Mais ne vous y perdez pas : [il y a plusieurs conditions](#) au-delà de la faiblesse du revenu (type de bois utilisé, production d'une facture ou d'une attestation,...). Ce « chèque bois » peut parfois s'ajouter à [d'autres chèques énergie](#), mais des incompatibilités existent aussi.

Électricité : est-il intéressant de souscrire un tarif jour/nuit ou l'offre Tempo?

Le calcul financier n'a rien d'évident, en particulier pour [le tarif jour/nuit](#) (abonnement et heures pleines plus chers, horaires à tarif réduit pas identiques partout, flexibilité de sa consommation...). [Avec Tempo](#) les 22 jours de tension vous coûteront très cher si vous n'êtes pas vigilants. Certains fournisseurs proposent des options fin de semaine avec des tarifs réduits. Si vous ne souhaitez pas vous engager dans de tels calculs, sachez que le tarif réglementé est souvent le plus intéressant ou contentez vous de consulter [notre comparateur](#). Mais le plus efficace est de [réduire votre consommation](#) au quotidien.

Coupures d'électricité ou pas ? Mais comment notre réseau fonctionne-t-il ?

Les craintes exprimées au sujet d'éventuelles coupures de courant cet hiver ont fait apparaître le rôle déterminant de notre réseau de lignes haute tension dans la fiabilité de notre approvisionnement, et beaucoup d'entre nous ont même (re)découvert l'existence de RTE, gestionnaire public de ce réseau. Il peut donc être utile d'observer comment [celui-ci maille le territoire](#) et [s'articule avec la production](#).

Date limite de consommation (DLC), date de durabilité minimale (DDM) : quelle différence ?

Qui n'a pas eu le réflexe de jeter un aliment dont la DDM est dépassée, et ainsi de gaspiller ? Or, la DDM indique seulement l'affaiblissement possible des qualités organoleptiques. [Seule la DLC est impérative](#), avec risque potentiel pour la santé, tout en sachant qu'elle est définie par le fabricant, tenté de se couvrir par une extrême prudence. Nous vous proposons un [petit mode d'emploi](#).

Recul des produits bio et concurrence déloyale

La presse s'est fait l'écho des [difficultés de la filière bio](#) qui régresse, mais les interprétations sur les causes diffèrent : trop chère, réservée à des marchés de niche, dit la profession majoritaire ; concurrence de labels sans réel impact environnemental mais bien « marketés » (HVE, sans résidu de pesticides, sans OGM, local...), constatent de nombreux observateurs. Conséquence de l'inflation mais aussi de [la politique des grandes surfaces](#) affirme la filière bio. Le ministère de l'agriculture maintient une politique d'aide moins favorable à la bio, à tel point qu'[une action est engagée devant le Conseil d'État](#) par plusieurs ONG contre cette politique.

Le Berthoud, fleuron de la gastronomie savoyarde devient STG

Bonne nouvelle : le [Berthoud](#), un plat fondant à base de fromage d'Abondance et de vin de Savoie AOP vient d'être enregistré en tant que [Spécialité traditionnelle garantie](#) (signe officiel de qualité un peu confidentiel mais reconnu par l'Union Européenne). Bon appétit !

Tout savoir sur le ramonage en Savoie

Tout est dans l'article 31-6 du règlement sanitaire départemental. En particulier, impossible de le faire soi-même [pour être en règle](#) « ramonage de chaque cheminée deux fois par an dont une fois pendant la période d'utilisation, effectué par une entreprise qualifiée... Un certificat de ramonage doit être remis à l'usager précisant le ou les conduits ramonés, attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur. ». Cela peut paraître excessif, mais sera demandé par l'assurance en cas de sinistre.

Le bonus réparation se développe tout doucement

Saviez vous que la loi anti-gaspillage de 2020 a créé [un bonus réparation](#) pour alléger votre facture en cas de réparation d'un appareil électronique ou électrique ? Une réponse négative serait normale car cette possibilité est pour l'instant [assez confidentielle](#) : tous les appareils ne sont pas concernés ; les pannes parmi les plus courantes sont exclues ; les [professionnels agréés](#) restent peu nombreux. Cela devrait aller mieux à partir de ... 2024. Pour l'instant il faut donc souhaiter que [l'indice de réparabilité](#) mis en place parallèlement soit plus efficace pour accroître la durée de vie de nos appareils.

Le carnet d'information du logement : une contrainte de plus pour le propriétaire ?

Depuis le 1^{er} janvier, les logements neufs ou les logements rénovés énergétiquement doivent disposer d'un [carnet d'information du logement](#). Il comprend, au-delà du DPE, [toutes les informations](#) donnant les performances énergétiques du logement et la liste des travaux de rénovation réalisés. Il devra être présenté lors de la vente du bien. [L'arrêté du 27 décembre 2022](#), précise les travaux concernés

Démêler la véritable information de l'infox

Depuis La Gazette en 1631, l'information a envahi de nombreux supports : radio, télévision, et plus récemment internet. (32 % des français disent s'y informer). Mais la désinformation s'est développée aussi vite ! Comment faire le tri entre médias de journalistes, blogs, sites de « vérités alternatives » ? Qui édite le site ? L'information est elle équilibrée, factuelle, documentée ? Peut-on la recroiser ? [Un exercices pas toujours facile](#) mais dont il vaut mieux connaître quelques règles.

Pour d'autres informations, rendez-vous sur nos sites internet de [Chambéry](#) et d'[Aix-les-Bains](#)